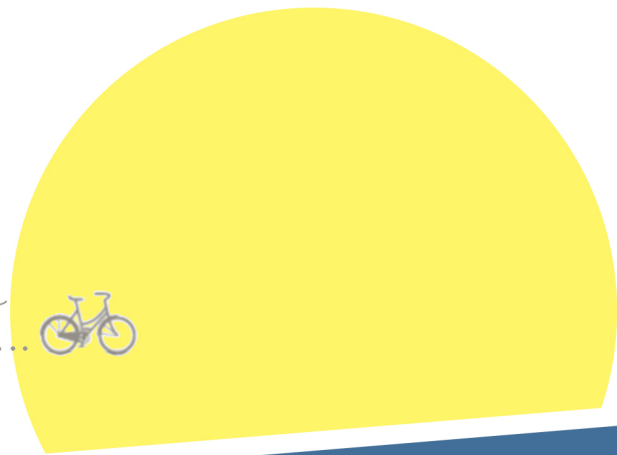
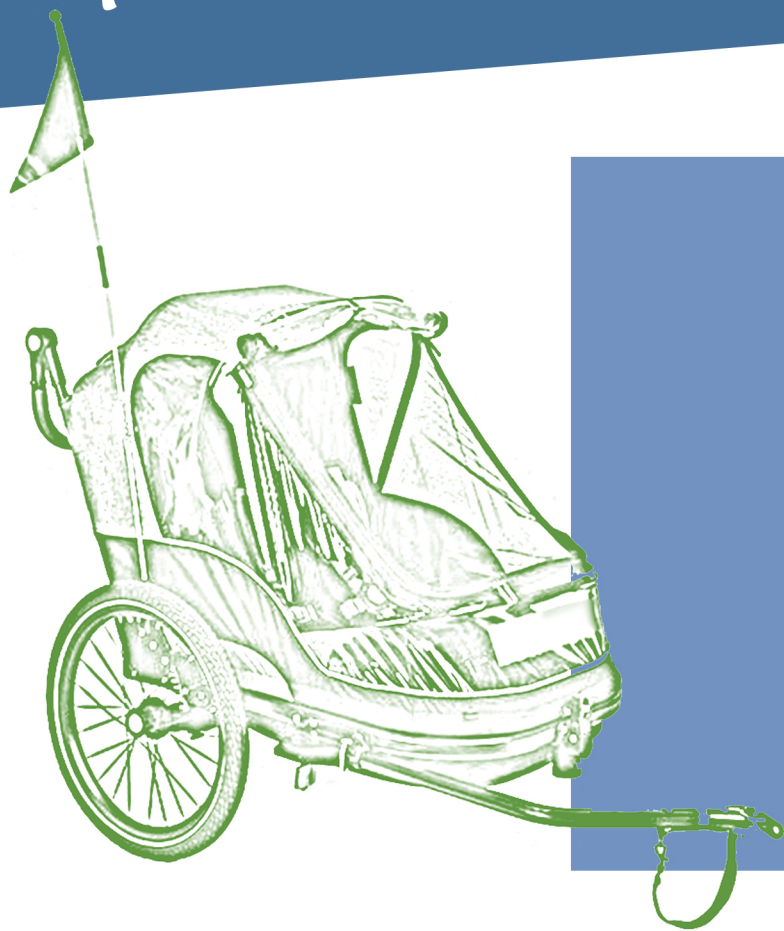


Robion

La petite ville en mouvement...



Dispositif remorque à vélo pour les robionnais



Dossier à fournir :

- Une demande de subvention adressée au Maire
- Une fiche technique de la remorque pour enfants
- Une facture acquittée au nom du demandeur
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Un R.I.B.

50% de la facture remboursés jusqu'à 250€ TTC*

*Dans la limite du budget communal alloué au dispositif

Dossier à retirer et à remettre à l'accueil de la mairie
Pour tout renseignement : accueil@mairie-robion.fr ou +33 (0)4 90 76 60 44

